

INTRODUCTION À LA BIBLE

- La BIBLE se présente extérieurement comme une collection de livres d'époques et d'auteurs très divers : de la rédaction des plus anciens passages à celle des plus récents, une dizaine de siècles se sont écoulés. Le nom grec de la collection (*ta biblia*, les livres) est à l'origine du nom qu'on lui donne aujourd'hui, la Bible.

Les Eglises chrétiennes classent les livres de la Bible en deux grands ensembles, l'Ancien Testament et le Nouveau Testament. Le mot *testament* employé ici provient du latin *testamentum*, utilisé dans l'ancienne version latine de la Bible pour désigner l'alliance de Dieu avec les hommes. On pourrait donc dire aussi : les livres de l'« Ancienne Alliance » et ceux de la « Nouvelle Alliance ».

Les livres de l'Ancienne Alliance, ou *Ancien Testament*, concernent les relations de Dieu et du peuple d'Israël. Ils racontent comment Dieu s'est d'abord fait connaître à ce peuple, en le sauvant de l'esclavage, en se liant à lui par une alliance au mont Sinaï, en lui révélant sa volonté, en lui donnant la Terre promise¹ et en l'accompagnant de génération en génération tout au long de son histoire.

A travers cette longue et souvent difficile histoire, le peuple d'Israël a été conduit à attendre de son Dieu un Sauveur, le *Messie*. Au début de notre ère certains Juifs, puis des non-Juifs en nombre grandissant, ont reconnu en la personne de *Jésus de Nazareth* ce messie attendu. Ils lui ont donné le titre de *Christ*, équivalent grec du titre hébreu *Messie*. Ils ont également reconnu que, par l'intervention de Jésus, en particulier par son message, sa mort et sa résurrection, Dieu élargissait son alliance à l'ensemble de l'humanité. C'est pourquoi les témoignages écrits concernant Jésus, le Christ, ont été regroupés sous le titre de livres de la « Nouvelle Alliance » ou *Nouveau Testament*.

Le Dieu que découvre le lecteur de la Bible apparaît, dès la première page de l'Ancien Testament, comme un Dieu qui agit par la parole. A sa parole, en effet, des hommes se mettent en route, d'autres passent à l'action, des événements nouveaux surgissent. Dieu se fait entendre ainsi à Abraham, à Moïse, aux Juges, aux prophètes, ... et même à des étrangers comme le roi de Perse Cyrus (Es 45:1). Sa parole prend forme dans des mots humains, que transmettent les hommes qu'il a choisis comme messagers. Certaines pages du Nouveau Testament (évangile de Jean, épître aux Hébreux) vont même jusqu'à présenter *Jésus* comme « la Parole de Dieu » par excellence : en quelque sorte, tout ce que Dieu a voulu communiquer aux hommes se trouve condensé en la personne de *Jésus de Nazareth*.

¹ La Terre promise est parfois appelée *Palestine*. Ce nom est dérivé d'un mot hébreu désignant les Philistins. Après la seconde révolte juive (en 135 apr. J.C.) il a été affecté par l'administration romaine à la région située entre Méditerranée et Jourdain. Cette désignation est restée d'un usage courant, hors de toute intention politique.

Les auteurs bibliques, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, apparaissent donc comme les *témoins de la Parole de Dieu*. C'est à travers leur témoignage, souvent resté anonyme pour nous, que cette Parole, toujours vivante, peut parvenir encore aux hommes d'aujourd'hui pour les interpeller, les éclairer et proposer à leur vie un sens nouveau.

II. L'ANCIEN TESTAMENT est donc le premier et le plus ancien recueil de témoignages concernant la Parole de Dieu. Mais il ne représente qu'une sélection parmi tous les livres écrits dans l'ancien Israël (voir Nb 21.14; Jos 10.13; 1 Ch 29.29).

A. - LE CANON (liste des livres reconnus comme faisant autorité dans l'Eglise pour la foi et la vie pratique) de l'A.T. ne s'est pas constitué en un jour. Pour l'histoire de sa formation, nous renvoyons le lecteur à « l'Introduction aux Livres deutérocanoniques », p. 1251-1258.

En outre, le canon n'est pas le même pour les catholiques, les protestants et les orthodoxes. Les différents canons de l'A.T. sont présentés dans un tableau comparatif suivant la présente introduction.

Pour les orthodoxes, les catholiques et les protestants, il existe une liste de 39 livres de l'A.T. reconnus par tous comme canoniques et correspondant à l'ensemble des livres de la Bible juive.

A ces 39 livres, les catholiques et les orthodoxes ajoutent plusieurs écrits qui ne figurent pas dans la Bible hébraïque, mais qui ont été transmis dans sa traduction grecque, la Septante.

Les catholiques en considèrent sept comme deutérocanoniques (ou « du deuxième canon »). Il s'agit des livres de *Judith*, *Tobit*, *1 et 2 Maccabées*, *Sagesse*, *Siracide*, *Baruch* – auquel est jointe la *Lettre de Jérémie*. Sont considérés également comme deutérocanoniques les ajouts grecs aux livres d'Esther et de Daniel (regroupés dans un livre séparé dans cette édition de la TOB).

Pour leur part, les orthodoxes ajoutent à ces textes d'autres livres présents dans certains manuscrits de la Septante : *3 Esdras*, *3 et 4 Maccabées*, *Prière de Manassé* et *Psaume 151*, auxquels les éditions slavones joignent *4 Esdras* traduit d'après la Vulgate.

En revanche, dans le protestantisme, ces livres supplémentaires des Bibles catholiques et orthodoxes sont souvent qualifiés d'« apocryphes », au sens de « non canoniques ».

Conformément à l'accord établi en 1968 entre l'*Alliance biblique universelle* et le *Secrétariat romain pour l'Unité des Chrétiens*, les livres deutérocanoniques ont été insérés dans l'Ancien Testament de la TOB, mais regroupés après les Autres Ecrits. Le cas du livre d'Esther soulevait une difficulté particulière : les parties deutérocanoniques, propres à la forme grecque du livre, étaient trop entremêlées au texte d'origine hébraïque pour avoir un sens en elles-mêmes. Les éditeurs ont donc été amenés à proposer une double traduction du livre d'Esther, l'une selon l'hébreu, l'autre selon le grec, la seconde étant classée parmi les livres deutérocanoniques.

Pour les livres de l'Ancien Testament considérés comme canoniques par toutes les Eglises chrétiennes, l'ordre suivi par la Traduction œcuménique est celui des Bibles hébraïques actuelles : Pentateuque, Livres prophétiques, Autres Ecrits. Cette disposition risque de déconcerter les lecteurs familiers des éditions traditionnelles de la Bible, habitués à une classification empruntée aux anciennes versions grecque et latine : Pentateuque, Livres historiques, Livres poétiques, Livres prophétiques². Outre que l'on a ainsi l'avantage de conserver l'ordre du texte en langue originale, on bénéficie

² Pour la place de chaque livre le lecteur pourra se référer au tableau p. 6-7.

aussi d'une classification qui, à certains égards, respecte mieux le genre des divers livres bibliques³.

B. – Le TEXTE de l'Ancien Testament a une longue histoire, dont beaucoup de points sont encore à découvrir. Il est cependant indispensable d'en connaître les grandes lignes, pour comprendre certaines difficultés rencontrées dans le travail de traduction et mentionnées dans les notes, ainsi que les solutions adoptées pour les résoudre.

On ne possède aucun original des livres de l'Ancien Testament, mais seulement des copies, les manuscrits. Les plus anciens manuscrits hébreux complets qui ont été conservés datent du neuvième ou du dixième siècle après J.C. Ils reproduisent un texte traditionnel, que des savants juifs, les « Massorètes » ont soigneusement inventorié pour s'assurer qu'il ne subirait pas de changement. Comme à leur époque l'hébreu biblique était devenu depuis longtemps une langue morte, comprise seulement par des spécialistes, ils ont muni le texte de signes facilitant la lecture, en particulier de marques indiquant les voyelles et la ponctuation⁴. Du même coup ils fixaient définitivement la manière de comprendre les phrases. En effectuant ce travail ils n'innovaient pas, mais fixaient une tradition restée jusqu'alors simplement orale.

Le texte dont se sont occupés les Massorètes avait déjà bénéficié du travail d'un autre groupe de savants, les Docteurs de la Loi (voir au glossaire LÉGISLATEURS), à la fin du premier siècle de notre ère. Ceux-ci avaient constaté que les manuscrits dont ils disposaient n'étaient pas strictement identiques. Pour remédier à cet inconvénient ils établirent un texte officiel, en procédant par comparaison de quelques manuscrits existants. Après quoi ils firent détruire les manuscrits non conformes au texte qu'ils avaient retenu.

En 1947 cependant on a retrouvé près de la mer Morte quelques manuscrits antérieurs au travail des Docteurs de la Loi, les textes de Qumrân. D'autre part le Pentateuque samaritain de même que certaines versions anciennes, la version grecque dite des Septante (LXX), certaines versions araméennes ou Targoums, attestent un état du texte plus ancien. On a pu constater que les différences avec le texte traditionnel étaient pour la plupart de faible portée. Mais dans certains cas ces formes plus anciennes du texte proposent un sens plus clair.

C'est en recourant à des formes plus anciennes du texte hébreu que les traducteurs ont pu surmonter un certain nombre de difficultés du texte traditionnel, s'appuyant alors sur telle version ancienne ou sur le texte de Qumrân. Devant une très grande difficulté et quand ces formes anciennes du texte n'offraient pas de solution satisfaisante, il est même arrivé qu'ils recourent à une traduction « conjecturale ». Dans ce cas, ils ont proposé de lire le texte hébreu soit avec d'autres voyelles que celles du texte traditionnel, soit selon un autre découpage des mots. Ces solutions extrêmes sont restées exceptionnelles et sont toutes signalées dans les notes.

D'une façon générale, les responsables de la Traduction œcuménique de la Bible ont pris le *texte traditionnel* comme base de leur travail, indiquant

³ Par exemple : dans la Bible classée dans l'ordre hébraïque, le lecteur est invité à lire des livres comme ceux de Josué, des Juges ou des Rois non pas dans une perspective « historique » (bien que ces livres soient remplis de précisions historiques fort précieuses), mais comme un message « prophétique », qui dévoile le sens de l'histoire du peuple de Dieu. Des remarques du même genre pourraient être faites pour des livres comme Ruth, Esther ou Daniel, que la traduction hébraïque a classés non pas comme livres « historiques » ou « prophétiques » mais parmi les Autres Ecrits, marquant ainsi qu'ils sont d'un autre genre que les livres de la Loi ou les Prophètes.

⁴ Tant que l'hébreu biblique est resté une langue vivante, les Israélites se sont contentés de noter les consonnes des mots. Cela suffisait en général, mais entraînait parfois des ambiguïtés, les mots (non séparés dans l'écriture) pouvant être découpés autrement ou lus avec d'autres voyelles, ce qui pouvait changer le sens.

en note les points sur lesquels ils croyaient devoir s'en écarter. Dans l'état présent de la science des textes de l'Ancien Testament, c'est en effet le seul texte hébreu disponible. Par ailleurs c'est aussi le texte officiel du judaïsme. En lui donnant la priorité les responsables de la TOB ont placé un jalon sur la route d'une traduction encore plus « œcuménique », puisqu'elle pourrait être entreprise conjointement par des spécialistes juifs et chrétiens.

Le cas des *livres deutérocanoniques* est différent. Etant donné qu'ils n'ont pas été retenus dans la liste officielle des livres saints du judaïsme, ils n'ont pas bénéficié comme eux des mêmes garanties de conservation. Ils ne nous sont parvenus complets qu'en grec, bien que la plupart aient été rédigés en hébreu. Pour certains d'entre eux (le Siracide en particulier) on possède une partie du texte hébreu. La traduction a cependant été faite sur le grec ; on n'a recouru à l'hébreu que pour éclairer les passages trop obscurs du grec. *4 Esdras* fait exception puisque le manuscrit principal servant de base à la traduction est une version latine.

III. LE NOUVEAU TESTAMENT nous est parvenu en grec, la langue commune parlée dans tout le bassin oriental de la Méditerranée au premier siècle de notre ère.

A. – Il comprend 27 livres, reconnus comme canoniques⁵ par toutes les Eglises chrétiennes. Les décisions officielles concernant le CANON du Nouveau Testament ont été assez tardives ; elles n'ont fait qu'entériner un usage déjà admis. En d'autres termes la plupart des livres du Nouveau Testament se sont imposés d'eux-mêmes aux Eglises des premiers siècles comme livres saints.

Comme pour l'Ancien Testament ce canon du Nouveau Testament s'est constitué par étapes. Le plus ancien groupe de livres reconnus comme faisant autorité pour la foi est l'ensemble des *épîtres de Paul* (voir 2 P 3.16), auxquelles s'adjoignirent bientôt les *évangiles*. Plus tard, et non sans discussions, furent admis des écrits comme l'épître aux Hébreux, l'épître de Jacques, la seconde de Pierre, celle de Jude et l'Apocalypse. L'usage de tous ces livres pour la lecture publique lors du culte finit par prévaloir sur celui d'autres écrits, qui furent écartés parce qu'on ne pouvait garantir qu'ils remontent aux apôtres.

B. – En ce qui concerne le TEXTE du Nouveau Testament, on se trouve devant le même problème global que pour l'Ancien Testament : connaître le libellé original, alors qu'on ne possède que des copies, les manuscrits. Le travail des spécialistes est cependant beaucoup plus avancé que pour l'Ancien Testament. Il a bénéficié de plusieurs facteurs favorables. D'abord les manuscrits dont on dispose sont, dans le temps, plus proches de l'original : les plus anciens manuscrits complets datent en effet du quatrième siècle après J.C., mais on possède de nombreux fragments plus anciens. Ensuite ces manuscrits sont beaucoup plus nombreux : on en compte plus de 5 000.

Pour obtenir la copie exacte d'un original on peut recourir aujourd'hui à la photocopie. Mais les meilleurs copistes humains sont inévitablement sujets à des défaillances : l'attention la plus soutenue finit par se relâcher. Malgré un travail remarquablement soigné les copistes anciens n'ont pu éviter les fautes. Or chacune d'elles était enregistrée par le copiste suivant. On ne saurait donc s'étonner que les nombreux manuscrits bibliques présentent des différences. Entrent également en compte les modifications volontaires

⁵ Sur la définition du *canon* biblique voir la présente introduction, p. 2, ainsi que l'Introduction aux livres deutérocanoniques, p. 1251.

du texte opérées par les copistes, par souci d'harmonisation ou pour soutenir une interprétation spécifique.

Par un patient travail de classement et de comparaison, il a été possible de repérer les fautes de copie et de les éliminer au profit des formes du texte correctement conservées. Les variantes intentionnelles ont pu également être interprétées au regard de l'histoire de la réception des textes. Ce long travail des spécialistes des manuscrits, entrepris depuis plus d'un siècle et demi, a ainsi permis de reconstituer un texte beaucoup plus proche de l'original que les meilleurs manuscrits conservés. Aujourd'hui on peut estimer le texte du Nouveau Testament comme très solidement établi, beaucoup mieux, par exemple, que les textes classiques de l'antiquité grecque ou latine. C'est ce texte, établi à partir de la comparaison des manuscrits et publié de façon scientifique, qui a servi de base à la présente traduction.

IV. Le lecteur de la Bible peut donc prendre la mesure de la somme prodigieuse de travail qui, directement ou indirectement, a permis d'aboutir à cette édition : copistes appliqués de jadis, spécialistes modernes du texte, grammairiens et lexicologues de l'hébreu, de l'araméen et du grec bibliques (et de nombreuses autres langues anciennes), biblistes exégètes, traducteurs ou annotateurs, sans oublier éditeurs, imprimeurs et correcteurs. Tous ont en commun une grande passion pour ces vieux textes. Pour la plupart d'entre eux, cette passion est suscitée et entretenue par une conviction : ces textes transmettent un message essentiel, celui de l'amour de Dieu pour l'humanité, manifesté en la personne de Jésus Christ, et qui, par la force de l'Esprit, triomphera tôt ou tard sur la terre. En publiant cette nouvelle édition de la Bible, les éditeurs espèrent que chaque lecteur découvrira ce message pour y trouver à son tour le sens de sa vie.